150ème Anniversaire de la Société Danzas

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **45 (1965)**

Heft 3: **Problème des villes frontières**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-886637

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

150ème Anniversaire de la Société Danzas

La Société de Transports Internationaux DANZAS a fêté cette année le 150e anniversaire de sa fondation.

Cette commémoration a donné lieu, tant en Suisse qu'en France, en Italie, en Allemagne et même en Grèce, à des manifestations qui ont permis de mieux situer son importance en Europe et dans le monde.

En France, la plus importante de ces manifestations a certainement été le déjeuner qui réunissait le jeudi 7 octobre, dans un grand restaurant des Champs-Élysées, sous la présidence de M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux Publics et des Transports, les personnalités les plus éminentes du Transport. La Suisse y était fortement représentée par S. E. Monsieur l'Ambassadeur A. Soldati et par M. Gillieron, Président de la Chambre de commerce suisse en France, M. le Dr Favre, Directeur général des Chemins de Fer Fédéraux, par M. Hans Hatt, Président Directeur général de DANZAS et plusieurs administrateurs de la Société.

M. Ph.-Jean Grange, Administrateur Délégué de la Société DANZAS, qui assuma la direction générale du groupe français de 1945 à 1963, après avoir remercié M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Pierre Dumas, Secrétaire d'État auprès de M. le Premier Ministre et S. E. M. l'Ambassadeur Soldati ainsi que toutes les personnalités qui avaient bien voulu répondre à son invitation, rappela rapidement les origines et le développement de sa société, marquée profondément par la chute de deux Empires.

Au lendemain de Waterloo, Louis Danzas, Lieutenant de Chasseurs à cheval, dût abandonner l'Armée, après avoir bien servi Napoléon Ier, dont il était Garde d'Honneur. La Médaille de Sainte-Hélène devait lui être décernée quelques années plus tard.

Ce fut à Saint-Louis, en Alsace française, à proximité de Bâle, qu'il s'installa. L'endroit était particulièrement bien choisi pour qui se sentait une vocation de transporteur international. Louis Danzas restait ainsi dans sa province natale où sa famille s'était depuis longtemps fixée.

M. Grange précisa que l'on retrouvait des d'Anzas en France depuis le XIIe siècle. Les archives de cette famille, à juste titre fière de son passé, permettent d'établir qu'une branche s'était installée en Espagne à une date indéterminée mais, d'une façon certaine, qu'un ancêtre du fondateur de la Société, Don Antonio Juan d'Anzas, Chevalier de Ménigoz, avait combattu dans les Flandres au temps de Charles Quint et qu'il avait épousé une jeune fille de Bruges. C'est le point fixe de l'arbre généalogique.

Les enfants de ce noble Chevalier, éprouvant la nostalgie de cette Espagne qu'ils n'avaient pas connue, essayèrent de la rejoindre mais se trouvèrent bloqués à Lectoure, dans le Gers, en pleine guerre de religion. Depuis 1861, il y a eu, dans cette ville, une avenue Danzas, devenue plus tard l'avenue des Frères Danzas, car deux d'entre eux, surpris en janvier 1944 par l'ennemi sur un terrain d'atterrissage, alors qu'ils ramassaient des containers destinés à la Résistance française, furent fusillés par les Allemands.

Une lumière plus nette éclaire ensuite les ancêtres directs de Louis Danzas. Au XVIIe siècle ils quittèrent le Gers et vinrent s'installer en Alsace où ils réussirent brillamment. On en retrouve Bourgeois de Neuf-Brisach, Procureur ou Avocat du Conseil Souverain d'Alsace, Chanoine de Saverne et de la Cathédrale de Strasbourg et surtout confesseur de la reine Marie-Antoinette, Bailli du département d'Oberbronn, Député à l'Assemblée Provinciale d'Alsace... Tous marquèrent de leur action l'Alsace française.

Jules Danzas, fils de Louis, se trouva devant un problème douloureux en 1871, au moment de l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne. Il décida de liquider ses biens à Saint-Louis et de s'installer à Bâle où le siège social est demeuré depuis.

Du discours que M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux Publics et des Transports, prononça à la suite de l'allocution de M. Grange et de celle de M. Hans Hatt, Président Directeur général de DANZAS, nous avons retenu certains passages que nous sommes heureux de reproduire ci-après :

« Il nous est infiniment agréable à mon collègue, M. Dumas, comme à moi-même, de commémorer aujourd'hui avec vous le 150e anniver-
» saire de l'Entreprise DANZAS, cette Société internationale franco-suisse — si vous me permettez cette expression — puisque Suisse par son
» siège social en raison des vicissitudes historiques qu'a rappelées tout à l'heure M. Grange, et Française par l'importance de l'activité déployée
» dans notre Pays.

« Ce double caractère explique la présence à notre table, de M. l'Ambassadeur de la Confédération Helvétique que j'ai plaisir à saluer
» tout particulièrement au nom du Gouvernement et auquel je veux exprimer les sentiments de cordiale sympathie que nous portons à son Pays.

« En vous entendant il y a un instant, cher Monsieur Grange, tracer rapidement l'histoire de la famille Danzas et de l'entreprise qu'elle a fondée à la chute du Premier Empire, je ne pouvais m'empêcher de songer combien extraordinaire a été le destin de cette Maison.

« Penser que durant cent cinquante années, de 1815 à 1965, une entreprise de transport routier, on disait alors de « roulage », dont les
» dimensions étaient bien modestes, tout au plus artisanales, est devenue l'importante société de transport que nous connaissons aujourd'hui,
» paraît évidemment chose peu banale!

« Que d'événements, de révolutions, de guerres, ont rempli le XIXe siècle et la première moitié du XXe, non seulement en France, mais
» en Europe et dans le monde! Et si les changements ont été grands dans l'ordre politique, plus profonds, à mon sens ont-ils été dans le domaine
» scientifique, dans celui des techniques industrielles ou des transports. C'est, en effet, à une véritable révolution des techniques que nous a fait
» assister le XIXe siècle.

M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports, après avoir brillamment évoqué l'évolution des transports durant les cent cinquante dernières années et exposé devant un auditoire particulièrement attentif et compréhensif, ses vues personnelles sur les grands problèmes qui sollicitent aujourd'hui son attention, termina par cette note optimiste :

« J'ai la conviction que nous sommes engagés sur la voie d'une économie d'abondance où les échanges entre les hommes sont appelés
» à se développer, à se multiplier. Le temps du repli sur soi-même est passé; l'ouverture des frontières, la circulation plus facile des marchandises
» qui en résultera, l'élargissement des marchés sont autant de facteurs de progrès, d'augmentation du bien-être des individus et donc d'accrois-
» sement d'activités. »

***

Rappelons avant de terminer que la Société DANZAS possède actuellement :

Cent cinquante succursales et filiales en Europe, groupant plus de 7 000 collaborateurs, et ses propres bureaux commerciaux dans plusieurs points importants du globe.

M. Marc JACQUET, *Ministre des Travaux Publics et des Transports, prononçant son discours.* A sa droite, S. E. M. l'Ambassadeur SOLDATI et M. le Dr SAXER, *Vice-Président de DANZAS.* A sa gauche, MM. Pierre DUMAS, *Secrétaire d'État auprès de* M. le Premier Ministre, *et* GRANGE, *Administrateur Délégué de DANZAS.*

De dos et de gauche à droite : MM. SEGALAT, *Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F.*, H. HATT, *Président Directeur général de DANZAS*, Ph. LACARRIÈRE, *Directeur des Transports Terrestres et* J. BRUNHES, *Vice-Président de l'Assemblée Européenne.*

N'est-il pas permis de penser, dans ces conditions, qu'elle avait, comme beaucoup d'entreprises industrielles et commerciales, pressenti l'évolution du monde moderne, les concentrations inévitables, le rapprochement des peuples. Conséquence logique et naturelle de l'évolution des transports qui, rapprochant de plus en plus les Continents, permettent des contacts étroits entre les hommes en facilitant les échanges de leurs productions.

Comment ne pas entrevoir, à la lueur du passé, que le brassage des peuples ira en s'accélérant! Cette famille DANZAS, originaire de France, on la suit, malgré les difficultés de déplacements, en Espagne, en Belgique puis à nouveau en France, à la fois dans le Gers et en Alsace, puis en Suisse où elle s'efface au profit de Belfortains qui prennent la nationalité helvétique. On la trouve aussi en Russie où un Colonel DANZAS est le témoin du poète Pouchkine dans son dernier duel, où une demoiselle DANZAS, première dame de compagnie de la Tzarine, commande un Régiment d'Infirmières en 1915, et vient mourir comme une sainte près de Rome, suivant une lettre de S. E. le Cardinal TISSERAND, après avoir passé plus de vingt années dans les mines de sel de Sibérie.

Tandis qu'à Lectoure, un DANZAS, sagement, derrière ses bœufs, continue ses labours...

Qui pourrait dire, alors que l'Homme part à l'assaut d'autres planètes, ce que sera le nôtre dans seulement un siècle?